

LE DISCOURS POLITIQUE : FONDEMENTS PRATIQUES ET THEORIQUES

SOULEYMANE Mahamane

Université Abdou MOUMOUNI

mahamanesouleymane@yahoo.fr

Résumé

Le discours politique peut être défini comme une forme de communication qui permet d'ordonner les pensées et les choix dans une société afin de créer un vivre ensemble. Toutefois, la particularité d'une communication en politique repose sur le fait que pour se déployer, elle a besoin d'un espace, un lieu c'est-à-dire une sorte d'Arène où des semblables c'est-à-dire des égaux échangent ou discutent sur un sujet d'intérêt commun, pour la société et ses membres. Le discours politique repose donc sur des fondements pratiques et théoriques car avant d'être une science, la politique fut d'abord une pratique. Ainsi, le discours est un instrument important en politique parce qu'il détermine sa véritable signification et, est la manifestation de la liberté des individus, exprimée dans ce cadre d'échanges qui leur permet de participer à la prise des décisions les concernant.

Mots clés : Discours politique- Etat- Rationalité-Démocratie- Individus- Espace public.

Abstract

Political discourse can be defined as a form of communication that allows to order thoughts and choices in a society in order to create a living together. However, the particularity of political communication is based on the fact that in order to unfold, it needs a space, a place, that is to say a kind of arena where similar people, that is to say equals exchange or discuss on a subject of common interest, for the company and its members. Political discourse therefore rests on practical and theoretical foundations because before being a science, politics was first a practice. Thus, discourse is an important instrument in politics because it determines its true meaning and is the manifestation of the freedom of individuals, expressed in a framework of

exchanges that allows them to participate in the decision-making that concerns them.

Keywords : *Political discourse -State-Rationality-Democracy-Individuals-Public space.*

Introduction

Le discours politique peut être défini comme une forme de communication qui permet d'ordonner les pensées et les choix dans une société afin de créer un vivre ensemble. Le discours politique nous permet aussi à la fois de comprendre le sens de la politique c'est-à-dire ce qui la caractérise en propre d'une part et les circonstances dans lesquelles se déploie ce discours c'est-à-dire les moyens de sa réalisation d'autre part. En effet, toute communication humaine utilise des moyens pour véhiculer des messages afin d'atteindre la cible c'est-à-dire ce sur quoi est destiné le message. Ainsi, elle consiste à mobiliser des moyens et des techniques en vue d'exprimer dans un langage, des paroles à l'intention de quelqu'un ou un groupe. De ce fait, l'action de parler a des conséquences à la fois sur celui qui s'exprime que sur celui qui écoute et, est susceptible de modifier le comportement. Toutefois, la particularité d'une communication en politique repose sur le fait que pour se déployer, elle a besoin d'un espace, un lieu c'est-à-dire une sorte d'Arène où des semblables c'est-à-dire des égaux échangent ou discutent sur un sujet d'intérêt commun, pour la société et ses membres.

Parler des fondements pratiques et théoriques du discours politique, nous impose de mener une analyse sur l'histoire de la tradition politique pour mieux saisir son essence afin d'apprécier la particularité des moyens dont se sert le langage en politique. Dans l'histoire de la politique, existe-t-il une tradition, une pratique sur la base de laquelle la communication détermine l'essence de la politique ? Si la politique trouve son origine dans

le désir de cohabiter pour vivre ensemble, pourquoi malgré son statut de science elle cesse d'être encore une quête du vivre ensemble ? En quoi le discours politique devient aujourd'hui une théorie qui vise à restaurer la politique dans sa signification originelle ?

Pour répondre à toutes ces questions en montrant la relation entre la politique et la communication afin de saisir ce qui les unit, notre démarche consiste à chercher dans les expériences politiques à travers l'histoire des sociétés humaines et celle des idées, les fondements du discours politique.

En se référant à l'histoire et à la tradition de la pensée politique, le discours politique est saisi dans sa signification à partir de l'action et de la parole. Qu'il s'agisse de l'action ou de la parole, la politique renvoie toujours à la notion d'espace, de lieu où les acteurs, les protagonistes expriment leur courage, leur habileté à convaincre par l'art de la parole comme nous l'enseigne l'histoire des idées politiques à travers la Rome antique ou l'Athènes en Grèce. La communication prend aujourd'hui une nouvelle forme en politique du fait de l'apparition de la démocratie et reconstruit la notion d'espace, de lieu comme scène sur laquelle les passions et les désirs s'expriment. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'espace public n'est rien d'autre que la forme moderne que prend le lieu où se déploie le discours politique. L'espace public est défini comme une sorte d'étage où s'élabore une conscience de soi historique collective, la conscience de ce que nous sommes, du monde dans lequel nous vivons et de ce que nous voulons faire comme le dit en substance Stéphane Haber dans son ouvrage (2013) *Penser le néocapitalisme (vie, capital et aliénation)*.

Le discours politique repose donc sur des fondements pratiques et théoriques car avant d'être une science, la politique fut d'abord une pratique. Et c'est justement à partir de son fondement pratique, que la théorie scientifique nous éclaire pour

mieux comprendre ce que fut la politique au commencement. Car, c'est par une approche phénoménologique, c'est-à-dire à partir du vécu social comme nous l'enseigne l'histoire de la naissance de la pensée politique, qu'il est possible de comprendre non seulement les conditions mais également la manière par laquelle le langage c'est-à-dire la communication a toujours servi d'instrument politique.

I. Les fondements du discours politique :

La naissance de la science politique est soutenue par un discours qui a permis la création d'un ordre nouveau. Ce discours, fondé sur la rationalité politique vise à expliquer le bien-fondé de la chose politique. Mais, pour fonder un ordre rationnel, cela n'est possible que s'il existe une théorie scientifique, c'est – à- dire des savoirs nouveaux. Ainsi l'hypothèse du lien entre le savoir, la connaissance et la politique confirme la nécessité de la recherche d'une norme certaine en vue de mettre en place un pouvoir qui gouverne les désirs et les passions humaines. Dès lors, la science, plus sûre que l'opinion, en favorisant l'émergence d'un ordre nouveau, devient la nouvelle autorité grâce à la rationalité de son discours. Sans nier le caractère révolutionnaire du discours politique fondé sur l'avènement de la subjectivité, il faut néanmoins savoir que le sens de la politique se situe à l'origine dans l'échange de paroles, dans des d'actions héroïques, dans un espace, comme nous l'enseigne en substance Hannah Arendt dans *Qu'est -ce que la politique ?*(2001) Le sens de la politique, c'est donc la liberté et c'est pourquoi aujourd'hui, la politique vise à créer les conditions d'un espace pour l'exercice de la liberté individuelle et collective.

1.1. Les expériences grecques et romaines :

Pour bien comprendre le sens de la politique à travers la liberté d'action, de parler ensemble ou entre des êtres égaux, et, comprendre aussi sa vocation d'être aujourd'hui un espace public, il est intéressant de remonter aux origines des premières expériences politiques que nous connaissons grâce à la pensée politique dont la tradition remonte à Platon. C'est véritablement Platon qui a jeté les jalons de la science politique à travers sa philosophie. Par sa théorie des idées, il formule sa pensée politique en se fondant sur la critique de la démocratie athénienne. En effet, la démocratie athénienne repose sur le principe de la participation directe qui consiste à réunir tous les citoyens dans une assemblée afin de prendre des décisions concernant les affaires de la cité, en votant les lois à main levée. Mais avant d'être votées, ces lois sont soumises aux citoyens accordant à chacun la liberté entière de parole. Toutefois, il faut souligner qu'une grande majorité de la population ne fait pas partie des citoyens. En plus, il faut dire aussi que les assemblées sont soumises à l'influence des brillants orateurs. Ce qui accroît aussi le problème d'inégalité dans cette démocratie, c'est le fait que ce sont les bons orateurs qui s'imposent parce qu'ils sont plus aptes à manipuler le peuple en le flattant pour avoir son soutien.

Or, seuls les riches ont les moyens de recevoir une bonne éducation dans l'art de la parole, devenue une valeur essentielle. L'on comprend pourquoi Socrate critique les Sophistes, les maîtres de la parole, car pour lui, ils corrompent la jeunesse en lui apprenant l'art de convaincre sans avoir raison. Platon critique la démocratie athénienne parce qu'il pense qu'elle fonde la vérité à partir de l'opinion appelée doxa qui est le résultat de la manipulation du peuple à travers la persuasion. A l'assemblée (Ecclesia), chaque citoyen s'estime détenteur de la vérité et cherche à convaincre en imposant son point de vue. En critiquant

le sens commun ou l'opinion, la réflexion du philosophe sur la politique prolonge son expérience de la solitude qui prend naissance dans l'étonnement pour parler comme Hannah Arendt. Ce qui détruit la pluralité qui est le fondement de la politique par l'introduction des critères de la philosophie.

Tout comme la parole, l'action est aussi un fondement de la politique qui trouve son sens dans le vivre ensemble comme nous pouvons le comprendre dans l'expérience de la création, de la fondation de la ville Romaine dans l'antiquité. La légende la plus célèbre, nous enseigne que Rome fut fondée par Romulus qui tua son frère Rémus. C'est donc en tuant son frère que Romulus entreprit de bâtir la ville : *« y fit venir les bergers et les brigands d'alentour, accueillit dans un asile inviolable les aventuriers, les esclaves fugitifs, se fit proclamer roi par ce ramassis de gens sans feu ni lieu et établit une forme de gouvernement »* (1960, P.421). Ainsi, en fondant Rome, Romulus créa un espace comprenant une multitude de peuples dont le destin est de vivre ensemble.

En somme la parole et l'action fondent la politique et visent à créer les conditions d'une cohabitation entre les semblables en aménageant un espace pour habiter le monde.

1.2. La conception politique de l'ordre divin :

La conception de l'ordre divin ou la représentation de Dieu dans l'ordre social n'est pas le fait de l'avènement des grandes religions révélées. Dans la fondation romaine par exemple, la religion a servi de rôle de protection de l'acte fondateur en érigeant un temple à l'honneur de Romulus après sa mort. Ce qui donne à la tradition un caractère sacré qui lui confère en même temps un statut d'autorité. En érigeant au rang de la divinité les héros ou les fondateurs, la cité devient la cité des dieux. Il se produit donc une sorte d'identification du roi ou de l'empereur au rang de la divinité. Ce qui explique l'origine du pouvoir

absolu du roi. Cela nous rappelle aussi certaines mythologies comme celles d'Égypte ou le mythe de Cronos chez Platon qui identifient le pouvoir au rang des divinités. Ce qui fait du pouvoir incarné dans le roi, quelque chose de sacré. L'avènement du christianisme ne va pas changer les choses. Le christianisme va même jouer un rôle considérable dans la sacralisation des détenteurs du pouvoir.

Ce qu'il faut comprendre, ce n'est pas que le christianisme vise à conforter les pouvoirs en place comme on a tendance à le confondre par l'adage « rendez à César ce qui appartient à César ». Mais en vérité, il y a dans le christianisme une doctrine qui attribue au pouvoir une origine divine. Et c'est pourquoi, toute personne qui exerce le pouvoir est considérée comme un élu de Dieu. Ainsi, le bien fondé du pouvoir ou de la politique, ce qu'on appelle aujourd'hui la légitimité, s'exprime dans l'autorité des dieux. Avant le christianisme, la légitimité de la politique repose donc sur les religions anciennes qui considèrent l'empereur comme un personnage divin. D'une manière générale, la conception de l'ordre divin repose sur les principes des religions païennes et du christianisme selon lesquels le pouvoir a un caractère sacré et que tout pouvoir provient de Dieu. L'ordre est l'expression de la volonté de Dieu.

II. De la laïcisation du fait politique et la naissance de l'Etat :

La naissance de l'Etat moderne est inséparable du processus de sécularisation qui consacre la laïcisation du fait politique. Etablir une relation entre la laïcisation du fait politique et la naissance de l'Etat, cela revient à poser le problème du rapport entre l'Etat et la religion, en d'autres termes le fondement de l'Etat. L'approche phénoménologique pour situer le fondement du discours politique nous a permis de comprendre que l'espace

politique en tant que lieu d'échanges et de communication a subi une forme de colonisation par les religions anciennes et le christianisme. Ainsi, nous entendons par processus de sécularisation, les transformations sociales et économiques qui sont à la base l'avènement de l'Etat moderne. Il s'agit de l'avènement de la science qui a mis en cause la structure de la société féodale qui repose sur les conceptions traditionnelles et religieuses, fondement de l'ordre politique.

Si l'on veut saisir le lien entre la laïcisation et la naissance de l'Etat, il convient d'analyser les différents aspects de la science qui fonde l'Etat moderne pour comprendre en quoi il est synonyme de laïcisation du fait politique. La laïcisation renvoie à la rationalisation du politique en donnant à l'Etat une réalité juridique à partir d'une théorie fondée sur les droits naturels et les droits positifs. Avant d'être fondée sur le droit, la rationalité politique fut annoncée par Machiavel à travers son réalisme fondé sur le néologisme « *verita effettuale* », qui signifie vérité effective. Avec la vérité effective, Machiavel annonce la naissance du réalisme et de l'humanisme politiques. La politique devient ainsi une affaire des hommes et non des dieux.

C'est surtout l'avènement de la subjectivité qui va constituer l'étape la plus révolutionnaire de la tradition de la pensée politique. La politique va prendre son ancrage à partir de l'individu comme sujet de droits. D'où l'idée de l'émancipation de l'individu. La politique va quitter le terrain de l'imaginaire pour se fonder sur un discours rationnel. Ce dernier est celui de la raison, de la subjectivité dans la pluralité c'est -à-dire dans l'intersubjectivité. Pour se fonder, ce discours va s'appuyer non seulement sur des théories mais aussi sur des instruments nécessaires à sa légitimation. L'instrument le plus dominant dans l'humanisme politique est le contrat développé comme discours par les philosophes du contrat comme dans le paradigme libéral de John Locke par exemple. Dans cette

conception, il s'agit d'expliquer aux hommes d'accepter que la constitution de l'Etat implique la limitation de leurs droits.

Dans la théorie du contrat libéral, le pouvoir est une émanation de la volonté des citoyens qui acceptent à travers un contrat de déléguer une partie de leurs pouvoirs à une entité émergeant de cette délégation. Cette délégation ne provient pas de l'extérieur et n'est pas aussi indépendante de la communauté ainsi constituée. Contrairement à la conception classique de la politique marquée par un ordre religieux qui ne donne aucune possibilité à la liberté individuelle, où le pouvoir spirituel est renforcé au détriment du pouvoir spirituel, dans la conception moderne, le discours est fondé sur une idéologie juridique construite à partir des droits de l'individu comme sujet en déduisant une théorie de l'ordre politique fondé sur des idées de liberté, d'égalité et de propriété.

III. La théorie libérale et la démocratie représentative de l'ordre politique

Ainsi la naissance d'une nouvelle rationalité politique fondée sur le droit a mis en place un système politique libéral qui repose sur des principes et des valeurs. En plaçant l'individu au centre de la société comme acteur politique principal, libéré de la contrainte d'un ordre fondé sur la transcendance divine, l'avènement de l'Etat moderne libéral a certes créé les conditions pour chaque individu de poursuivre ses propres intérêts, mais a fixé les limites à la puissance de la volonté des individus, dans le vivre ensemble, c'est-à-dire en se soumettant à la société. C'est ce que Michel Foucault (1984, P. 827) écrit :

La caractéristique majeure de notre rationalité politique tient, à mon sens, à ce fait : cette intégration des individus en une communauté ou une société résulte d'une corrélation permanente

entre une individualité toujours plus poussée et la consolidation de

de cette totalité. De ce point de vue, nous pouvons comprendre pourquoi l'antinomie droit/ordre permet la rationalité politique moderne.

En l'absence d'une force supérieure pour contrecarrer la puissance des individus, l'autorité va se fonder sur la science et le développement des savoirs nouveaux. L'Etat qui prend naissance va jouer un rôle de régulation et d'une fonction sociale. C'est pourquoi dans la théorie libérale, le pouvoir est une émanation de la volonté de tous les individus qui acceptent à travers un contrat de déléguer une partie de leurs pouvoirs à une entité émanant de cette volonté. Il apparaît clairement que la logique du pouvoir poursuit toujours des objectifs qui visent à fonder un ordre où les passions, les désirs humains coïncident à ceux de la communauté c'est-à-dire le bien commun. S'agissant de cette logique, l'on s'aperçoit que l'Etat moderne fondé sur le contrat est dans son essence démocratique. En effet, l'Etat moderne d'essence bourgeoise, vise à garantir les libertés des individus tout en donnant à ces derniers des préférences dans le choix de leurs dirigeants et également de la forme de gouvernement.

En se fondant sur une nouvelle rationalité, le discours politique vise à expliquer le bien-fondé de la politique, c'est-à-dire la légitimité du pouvoir politique. Cette rationalité politique prend appuie sur le rapport entre le pouvoir et le savoir, car il n'est pas du tout possible de traiter de politique sans une théorie. Nous comprenons pourquoi la théorie de la gouvernance est une idéologie éthique qui vise à créer les conditions d'une transparence dans la conquête du pouvoir et de sa gestion. Ce qui justifie ainsi l'idée de la souveraineté sur laquelle reposent les principes de l'Etat libéral à savoir la légitimité et la démocratie. En effet, ces deux principes règlent tous les différents aspects de la question du pouvoir politique et de ses fondements. Il s'agit d'expliquer comment la politique se fonde

sur le discours rationnel qui devient à la fois la norme certaine, c'est-à-dire l'ensemble des lois à partir desquelles la science crée un ordre nouveau.

Ainsi, en devenant science, la politique a atteint un double objectif. Tout en instaurant un discours nouveau fondé sur le droit, elle réalise à la fois les conditions de l'épanouissement et de l'émancipation de l'individu sans perdre de vue la question du vivre ensemble et, en plus, au plan organisationnel, les questions de conquête et d'exercice du pouvoir répondent à des exigences scientifiques relevant des procédures et des méthodes. Ce qui permet de régler les questions de légitimité et de souveraineté en accordant aux individus le pouvoir de décider et de participer à la gestion des affaires politiques conformément à leurs choix. La légitimité et la souveraineté s'expriment à travers la représentation nationale, espace public politique où les délégués du peuple débattent des questions concernant les affaires de la cité, afin de prendre les décisions nécessaires. Dans ce qui la caractérise, la démocratie représentative postule que le pouvoir souverain est l'émanation du peuple.

IV. La critique de la démocratie représentative et l'idée de la réhabilitation de la sphère du discours public libre.

Comme nous l'avions expliqué au début de ce travail à travers les fondements du discours politique, la parole est une action en politique. L'expérience Grecque nous a permis à plus d'un titre de comprendre non seulement en quoi la parole est un acte de fondation politique mais en plus, comment elle célèbre une forme de démocratie qui permet aux citoyens de participer activement à la prise des décisions politiques. Le présent chapitre intitulé critique de la démocratie représentative et la décolonisation de la sphère publique est une approche phénoménologique pour saisir ce qui caractérise la politique

dans son essence et comment l'action politique soutenue par le discours est instrumentalisée et envahie par les différentes formes d'idéologies, religieuses ou, modernes. La libération de l'individu ou la naissance de la subjectivité et la laïcisation du fait politique même s'ils consacrent la rationalisation du discours politique et la naissance de la démocratie libérale, la sphère publique est confondue au marché, lieu de l'autonomie du privé et des intérêts individuels. C'est ce que nous pouvons lire dans *Introduction à la philosophie politique* : « *L'Etat de droit ne peut donc être réduit, comme dans certaines conceptions libertariennes voire libérales, à sa fonction de protection, de garant de la sécurité des citoyens qui rend possible l'autonomie privée* ». (2012, P.285)

Tout en reconnaissant à la démocratie représentative l'invention et la prise en charge des droits de l'homme et de leur protection, il reste néanmoins selon une certaine critique, notamment habermassienne, de chercher à comprendre la prétention de l'Etat de droit et la légitimité des droits qu'il accorde aux individus. En effet, dans une conception politique n'émanant pas de l'ordre transcendant, le droit doit se légitimer à partir du processus de sa formation, de telle sorte que les citoyens qui sont des acteurs politiques puissent être des producteurs et des bénéficiaires du droit. Selon cette critique issue de ce que l'on appelle la démocratie délibérative qui est une autre forme de démocratie participative, les décisions politiques doivent être prises en public sous le regard vigilant de tous les citoyens.

Dans ce chapitre, notre objectif à travers la critique de la démocratie représentative ne consiste pas à faire ressortir les insuffisances de la théorie libérale de la démocratie en montrant ce qu'apporte comme complément la théorie délibérative. Nous cherchons plutôt à montrer le rôle incontournable de la communication, du discours d'une manière générale dans la légitimation de l'ordre politique et le vivre ensemble. Il s'agit

pour nous, de montrer comment la théorie de la démocratie délibérative reprend ou mieux encore restaure la politique dans son essence c'est-à-dire l'action fondatrice du vivre ensemble et de l'autorité dont elle engendre. La critique de la démocratie représentative et la reformulation du sens de la politique vise à montrer que la politique ne doit pas être perçue comme une sorte de prestation de service pour les individus poursuivant leurs intérêts privés, mais pour que la politique soit perçue comme une communauté de droit.

Ainsi, ce qui nous paraît intéressant dans notre recherche, c'est la surprise que nous réserve la théorie de la démocratie délibérative en ce qu'elle semble réhabiliter le sens de la politique par la théorie de l'agir communicationnel et de l'espace public. C'est comme si nous sommes renvoyés au fondement de l'acte politique où par exemple en Grèce, la parole avait joué un rôle essentiel dans la prise des décisions concernant la vie de la société et que cela nous renvoie aussi à l'idée de notion d'espace politique. C'est cette idée d'espace public ou de sphère publique représentée à travers l'expérience d'un espace comme l'ecclésiastion ou le parlement, qui est en vue par la théorie délibérative, en donnant la primauté à la parole et à discussion. C'est ce que nous pouvons lire chez Félix HEIDENREICH et Gary SCHAAL : *« tant que l'espace de la discussion publique permettant l'échange libre d'arguments est préservé, un tel décentrement de la société ne représente aucune menace pour l'intégration, bien au contraire. »* (2012, P. 288)

Il y a dans la théorie délibérative une sorte de réhabilitation du discours politique à travers la prise de la parole dans un cadre de discussion appelé espace public où les citoyens échangent leurs idées en développant des arguments qui leur permettent de prendre des décisions à travers lesquelles ils sont à la fois acteurs et bénéficiaires. Ainsi, le discours est un instrument important en politique parce qu'il détermine la vraie signification de cette

dernière et, est la manifestation de la liberté des individus, exprimée dans ce cadre d'échanges qui leur permet de participer à la prise des décisions les concernant.

Conclusion

Notre étude sur le discours politique nous a révélé deux préoccupations essentielles en ce qui concerne l'activité politique et son imbrication dans le développement de l'économie capitaliste. Il est à retenir que le phénomène politique est compris et décrit à travers des expériences vécues, où entant qu'activité, il est la manifestation de la parole qui se fait action dans les échanges entre les individus. Même si la métaphysique et la science ont colonisé l'espace public où se déploient les actions collectives à travers la recherche et la sauvegarde du vivre ensemble, et malgré le développement la rationalité politique, l'activité politique, semblable à une sorte de quête d'un horizon d'espoir, développe une autre rationalité, celle de la communication où l'homme cesse d'être objet de la politique pour être sujet, acteur et bénéficiaire de la chose politique. Ce qui permettra de distinguer l'espace public du marché qui est un espace privé, lieu du développement et de l'expression des intérêts économiques des individus.

Références bibliographiques

LFoucault M. (1994). « *La technologie politique des individus* » dans *dits et écrits Tome IV*. Paris : Gallimard,827p.

Hannah A. (2014). *Qu'est -ce que la politique ?* Paris : seuil, 296 p.

Heinrich F. (2012). *Introduction à la philosophie politique*. Paris : CNRS,385p.

Habermas J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, tome1 Rationalité de l'agir et Rationalisation de la société*. Paris : Fayard,448 p.

Habermas J. (1988). *L'espace public*. Paris : Payot,332 p.

Locke J. (1992). *Traité du gouvernement civil*. Traduction, David Mazel. Paris : GF- Flammarion, 384 p.

Machiavel N. (1996). *Œuvres complètes*. Paris : Robert Laffont,1386 p.

Commelin P. (1960). *Mythologie grecque et romaine*. Paris : Editions Garnier Frères,516 p.

Stephane H. (2013). *Penser le néo-capitalisme (vie, capital et aliénation)*. Paris : les Prairies ordinaires, 344 p.